

SYSTEME DES NATIONS UNIES

EVALUATION FINALE

**Projet Conjoint : Eduquer les adolescentes pour soutenir le Développement
communautaire**

RAPPORT FINAL

Novembre 2007

ACRONYMES

ACT	Agence de Coordination Technique
AE	Association des élèves
AGR	Activités génératrices de revenus
AME	Association des mères éducatrices
APE	Association des parents d'élèves
APC	Approche par compétence
CVGE	Comité villageois de gestion de l'éducation
CVC	Compétences de vie courante
DREN	Direction régionale de l'éducation nationale
ECSPV	Ecole communautaire, saine, propre et verte
EMP	Education en matière de population
FASA	Fonds d'assistance à la scolarisation des adolescentes
FICASA	Fonds pour les initiatives communautaires d'amélioration de la scolarisation des adolescentes
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
IDEN	Inspection départementale de l'éducation nationale
IEC	information Education Communication
IGEST	Inspection Générale de l'Enseignement secondaire et technique
MAED	Ministère des Affaires économiques et du Développement
MEN	Ministère de l'Education nationale
MSAS	Ministère de la Santé et des affaires sociales

NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OMD	Objectifs pour le millénaire de développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONUSIDA	Organisation des Nations Unies pour le SIDA
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNICEF	Programme des Nations Unies pour l'Enfance
SIDA	Syndrome Immunodéficitaire acquis
SECF	Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine
SNU	Système des Nations Unies
S/R	Santé de la Reproduction
UE	Union Européenne
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour la scolarisation des filles

Sommaire	pages
Acronymes et Abréviations	3
Résumé et Conclusions	5
Introduction	9
1/ Eléments de Contexte	11
2/ Analyse de la conception du projet	15
2.1 Présentation du projet	15
2.2 Les objectifs et stratégies	16
2.3 Les résultats attendus	17
2.4 Le dispositif de pilotage	20
3/ Analyse de l'opportunité, de la pertinence et de la cohérence du projet	21
4/ Analyse de la mise en œuvre du projet	22
4.1 Résultats clé et progrès obtenus	22
4.2 Contraintes de mise en œuvre	31
4.3 Impact sur les bénéficiaires	32
5/ Analyse de l'exécution financière	33
Conclusions et recommandations	35
Annexe Rapport du Consultant national	
Résumé et Conclusions	

Le projet conjoint « Eduquer les adolescentes pour soutenir le Développement Communautaire » a démarré le 22 février 2002, date de sa signature et a été clôturé le 30 juin 2006, soit une durée de 5ans.

Projet pilote précédant l'approche UNDAF en Mauritanie, il a bénéficié de l'appui de 5 agences du SNU dont le FNUAP, l'OMS, l'ONUSIDA, le PNUD et l'UNICEF. Il a couvert 4 Wilayas ou régions, le Brakna, le Gorgol, l'Assaba et le Guidimakha au sein desquelles ont été identifiées 28 établissements d'enseignement du premier cycle secondaire, des collèges totalisant 3450 filles.

L'objectif du projet était de faire progresser la scolarisation des filles dans le cycle de l'enseignement secondaire et de renforcer leur autonomie en vue de leur permettre de participer au développement par le biais de l'accroissement de la demande d'éducation des filles au premier cycle secondaire et l'amélioration de la fréquentation et du rendement scolaire des filles dans ce cycle

Dans l'immédiat, il s'agissait de faire passer de 3450 (effectif de 1999/2000) à 5000 en 2004, l'effectif des adolescentes inscrites dans le premier cycle de l'enseignement secondaire au niveau des régions ciblées ; réduire de moitié le taux de déperdition en cours de scolarité estimé à 42% au cours des trois années du premier cycle secondaire ; accroître de 20% pour l'ensemble des régions ciblées, le taux initial de réussite des adolescentes aux examens de fin de premier cycle, renforcer l'autonomie de 5000 adolescentes des régions ciblées pour leur mieux être et leur permettre de participer à l'amélioration de la qualité de la vie de leur famille et de leur communauté, enfin élaborer sur la base des leçons tirées, un modèle d'intervention pour l'amélioration de la scolarisation des filles généralisable à l'ensemble du pays.

Pour obtenir ces résultats les agences du SNU ont mis en œuvre des stratégies fondées sur leur avantage comparatif, en partenariat avec des structures nationales.

Ces stratégies se sont traduites par des appuis visant à améliorer l'état de salubrité des 28 collèges d'enseignement secondaire OMS, APE, CVGE ; faciliter l'accès des filles à l'enseignement secondaire par un appui matériel pédagogique à la scolarisation des filles les plus nécessiteuses PNUD et AME ; créer et gérer des foyers d'accueil ,UNICEF et AME, appuyer la mobilisation sociale au niveau de chacune des régions en faveur de la scolarisation des filles, UNICEF, O MS, FNUAP, MEN, MC, SECF , renforcer les compétences des enseignants, Collectif des agences participantes, FNUAP, IGE, améliorer la vie scolaire,FNUAP, OMS/ONUSIDA, MSAS, SECF et AME, le rendement scolaire des filles, UNICEF et autres agences participantes, et la pertinence des contenus éducatifs,FNUAP et MEN

Le pilotage du projet a été assuré par un dispositif comprenant un Comité national de pilotage présidé par le MEN, un Coordinateur national du projet désigné par le MEN, un coordinateur du SNU, un Comité technique Programmation/Finance placé sous la coprésidence de l'UNICEF pour les aspects techniques et de la chargée de la Coordination du SNU s'agissant des aspects financiers, des comités régionaux et locaux de pilotage et

une Direction technique assurée par l'Agence de coordination technique (ACT), l'UNICEF et la chargée de coordination. L'ACT veille à la cohérence de l'ensemble du projet ainsi qu'à son évaluation vis-à-vis de UNF/UNFIP.

Le projet a fait l'objet d'une revue à mi parcours en 2003 qui a souligné le retard dans l'appropriation du projet et a permis de déployer des efforts accrus dans le sens d'une meilleure reprise en main du projet par les représentants des différentes agences et la volonté de renforcer l'assistance technique au niveau de la coordination nationale.

L'évaluation finale du projet était initialement confiée à 2 consultants dont un international et un national. Le consultant national devait traiter de l'évaluation des outils pédagogiques introduits dans les curricula scolaires, autrement dit, des compétences des enseignants et la pertinence des contenus éducatifs sous l'angle de leur utilité en relation avec les contraintes identifiées et auxquelles le projet voulait répondre.

Elle a été finalisée par le Consultant national et sur la base des travaux déjà réalisés par le Consultant international qui a dû interrompre son contrat pour des raisons de santé.

Ces travaux ont porté sur l'analyse de l'environnement du projet, les résultats quantitatifs atteints et la contribution des différents volets à l'atteinte des objectifs assortis de recommandations.

La présente évaluation est donc la synthèse des travaux du Consultant international et du Consultant national. Elle a utilisé conformément aux TDR, la revue documentaire, des enquêtes et visites de terrain auprès des populations bénéficiaires.

Elle rappelle les données du contexte et de la situation de l'éducation, analyse la pertinence des objectifs et des stratégies et leur cohérence avec les priorités nationales, les résultats clés obtenus et les progrès réalisés, les contraintes de mise en œuvre, l'impact sur les populations bénéficiaires, les ressources mobilisées et les perspectives pour le futur.

De cette évaluation, il apparaît que le projet a été une bonne initiative. Elle s'appuie sur une perception pertinente des besoins des communautés en matière de scolarisation des adolescents. A l'exception des foyers d'accueil et des cours de soutien, les activités qui y étaient identifiées ont été réalisées.

Les objectifs quantitatifs en matière d'accroissement des effectifs des adolescentes et de réussite aux examens de fin de cycle ont été atteints même si la rétention des jeunes filles ne s'est pas sensiblement améliorée. Certains volets ont donné des résultats appréciables dont le transport, l'appui aux infrastructures scolaires des établissements d'enseignement, l'appui à l'amélioration de la vie scolaire et l'appui à l'amélioration des contenus éducatifs. Il y a une connaissance appréciable des contraintes à la scolarisation des adolescentes et des solutions y relatives et des acquis certains en matière de santé primaire et de santé de la reproduction

Ces résultats ne se sont pas traduits par une autonomisation des filles et encore moins leur implication contributive dans le développement des communautés, tout au plus, ils en ont amorcé le processus.

Ils justifient la pertinence du projet qui aurait pu donner de meilleurs résultats si le dispositif de pilotage était amélioré, les synergies entre intervenants garanties et les contraintes culturelles suffisamment prises en compte.

Le projet a été en effet, handicapé par la lourdeur du dispositif de pilotage et les modalités de sa mise en œuvre. Ce handicap s'est situé principalement dans les difficultés de collaboration entre la coordination du SNU et la coordination nationale et les conflits de leadership entre les agences intervenant dans le projet.

A l'avenir, pour réussir ce genre de projet l'analyse de situation devrait s'appuyer sur des études plus approfondies et mieux ciblées des contextes socioculturels. Le choix des solutions devra être partagée avec les communautés pour qu'elles soient appropriées pour exploiter les capacités endogènes de formulation de solutions

Le pilotage du projet est une variable essentielle pour sa réussite. Dans le cas présent, la double tutelle SNU, partie nationale est à maintenir. Cependant, la coordination du SNU devrait venir en appui à la coordination nationale et non se substituer à elle ou se mettre en position de conflit. C'est à la partie nationale qu'incombe principalement la coordination des interventions ; cela suppose qu'elle en ait les capacités.

Il est apparu que l'appui en infrastructures scolaires améliore la fréquentation scolaire des filles. Cet appui devra s'accompagner d'une stratégie de maintenance qui impliquerait les ONG nationales, pour en assurer la durabilité. Il en est de même pour l'appui à la scolarisation des filles que ce soit en termes de bourses, de fournitures scolaires ou de transport scolaire qui permet de lever les contraintes à la scolarisation des filles.

Par ailleurs, l'activité club scolaire peut donner des résultats positifs si elle est soutenue. Les moyens nécessaires à ce soutien sont modiques. C'est une activité qui devrait être encouragée.

On observe une évolution des facteurs socioculturels qui va se traduire par un desserrement de la contrainte culturelle perceptible aux anticipations des adolescentes en matière d'insertion professionnelle, de l'âge plus tardif du mariage et de la taille réduite de la famille projetée. Des éléments de mutations sociales en œuvre dans la société mauritanienne apparaissent ainsi dans le cadre de cette évaluation.

Ces enseignements permettent de suggérer d'impliquer d'avantage les communautés à la base dans la recherche de solutions, les ONG locales dans la maintenance des infrastructures scolaires, de généraliser l'activité des clubs scolaires, de consolider l'appui en fournitures scolaires, d'envisager dans une même réflexion le traitement du problème de l'hébergement, de la restauration et du transport et de pérenniser les acquis du projet dont les objectifs sont pris en compte par les CPAP .des agences du SNU

INTRODUCTION

L'éducation des femmes en général et celle des filles en particulier est une préoccupation constante de la communauté internationale depuis la conférence mondiale de Jomtien en 1990

A la suite de cet événement différentes initiatives similaires ont été prises, notamment le forum de Dakar pour l'éducation de tous en avril 2000 où les pays africains se sont engagés à réduire les disparités entre genre et autres groupes marginalisés et à instaurer l'équité entre garçons et filles dans l'éducation primaire et secondaire.

Les Objectifs du Millénaire de Développement iront dans le même sens ; les deuxième et troisième objectifs se proposant de réaliser l'éducation pour tous et d'instaurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en 2015.

Ces objectifs ont été traduits dans l'initiative UNICEF 25 pour 2005, cadre d'appui à 25 pays en développement dont 15 africains à réaliser la parité genre en éducation pour 2005), celle de la Banque Mondiale soutenue par le G 8 et l'UE, l'UNICEF, l'UNESCO ainsi que celle des Nations Unies (UNGEI) lancée par Koffi Anan qui a souhaité la mobilisation de l'ensemble des gouvernements partenaires bilatéraux, ONG, secteur privé, communautés et familles autour de l'objectif de l'éducation pour tous.

La Mauritanie a accompagné ce mouvement mondial. Elle a décrété l'année 1997, année de scolarisation des filles. Elle figure parmi les 190 pays ayant adopté en 2000 un plan d'action en faveur des filles. Le pays place l'éducation des filles au centre de ses priorités. Le renforcement de la scolarisation des filles constitue en effet un des axes du Programme National de Développement du secteur éducatif (PNDSE) qui couvre la période 2001-2010.

Ce secteur a déjà bénéficié de divers programmes et projets dont le programme d'appui à l'enseignement secondaire, le projet Ecole Communautaire Saine propre et Verte, le projet Ecoles amis des filles, le projet Education V, le programme national de promotion de l'Hygiène et de l'assainissement, le projet Education en matière de population et de santé de la reproduction et les expériences menées par l'UNESCO dans la sous région en matière de création de Clubs. .

Le projet conjoint « Eduquer les adolescentes pour soutenir le développement communautaire » objet de la présente évaluation s'inscrit dans le prolongement de ce mouvement.

Il a démarré le 22 février 2002 date de sa signature, et a été clôturé le 30 juin 2006, soit une durée de 5ans.

Il a fait l'objet d'une revue à mi parcours en novembre 2003 qui a été l'occasion de souligner le retard dans l'appropriation du projet et a permis de déployer des efforts accrus dans le sens d'une meilleure reprise en main du projet par les représentants des différentes

agences et la volonté de renforcer l'assistance technique au niveau de la coordination nationale.

L'évaluation finale a été conduite par un consultant international et un consultant national. Le consultant national a produit un rapport traitant d'un aspect du projet, relatif à l'évaluation des outils pédagogiques introduits dans les curricula scolaires, autrement dit, des compétences des enseignants et la pertinence des contenus éducatifs sous l'angle de leur utilité en relation avec les contraintes identifiées et auxquelles le projet voulait répondre.

Elle a été finalisée par le Consultant national et sur la base des travaux déjà réalisés par le Consultant international qui a dû interrompre son contrat pour des raisons de santé.

Ces travaux ont porté sur l'analyse de l'environnement du projet, les résultats quantitatifs atteints et la contribution des différents volets à l'atteinte des objectifs assortis de recommandations.

La présente évaluation est donc la synthèse des travaux du Consultant international et du Consultant national.

Ce rapport final présente les outils d'investigation utilisés (i) procède à l'analyse du contexte du projet (ii), celle de la conception du projet (iii), de son opportunité et sa cohérence (iv) de sa mise en œuvre (v) et les perspectives pour le futur (vi).

1/ les éléments du Contexte

1.1. L'environnement du projet

Pays charnière entre Maghreb et Afrique noire, aux trois quart désertique, la Mauritanie est une ancienne colonie française devenue indépendante en novembre 1960.

La population en majorité jeune (moins de 15 ans représentent 43%), est estimée à 3 millions d'habitants. 50% de cette population vit au dessous du seuil de pauvreté. La pauvreté est essentiellement en milieu rural. Elle est localisée en particulier dans les wilayas de l'Assaba, du Brakna, du Gorgol et du Guidimakha.

En majorité sédentaire actuellement alors qu'elle était nomade à 73% en 1965, la population connaît une dispersion défavorable à la couverture des services sociaux de base (écoles et dispensaires). En effet, 88,4% des localités avaient moins de 500 habitants en 2000.

Le pays a connu une forte urbanisation durant les cinq dernières années. Le taux d'urbanisation est passé de 38 % en 2000 à 47 % en 2005. Cette croissance urbaine est surtout prononcée dans les villes secondaires sous l'effet induit de la politique de développement des infrastructures de base (route, eau électricité, santé et éducation) dans ces nouveaux pôles urbains

Un changement de régime en Mauritanie, marqué par l'arrivée d'un Conseil militaire pour la justice et de la démocratie à la tête de l'Etat, a instauré après un période de transition (août 2005, mars 2007) un régime démocratique marqué par des élections législatives, municipales, sénatoriales et présidentielles

Le pays connaît une décrispation de la vie politique et sociale avec l'amnistie des prisonniers politiques, l'ouverture des médias d'Etat aux leaders des partis politiques.

La lutte résolue contre la pauvreté a conduit le Gouvernement à faire des choix d'allocation de ressources publiques orientées prioritairement vers des dépenses de santé, d'éducation, d'hydraulique et d'infrastructures, en mettant l'accent sur les actions dont bénéficient les zones les plus affectées par la pauvreté à savoir le milieu rural et les périphéries des grandes agglomérations urbaines

La promotion féminine est une préoccupation constante des pouvoirs publics depuis les années 90. Un Secrétariat d'Etat chargé de la Condition féminisme crée en 1992, devenu Ministère en 2007 prend en charge la promotion de la famille, de la femme et de l'enfant.

Une politique de la famille a été élaborée, un Code de statut personnel a été promulgué et des femmes ont été nommées ou élues à des postes de responsabilité administrative ou politique, députées, maires, conseillères municipales, gouverneurs.

L'importance accordée à la promotion de la femme s'est concrétisée par une politique autour de quatre axes : la création d'un fonds d'appui à, la scolarisation des filles, l'encouragement de l'inscription des filles, la mise en place de cantines scolaires et l'encouragement des parents dans le suivi de la scolarité des filles.

L'encouragement de la scolarisation des filles figure parmi les priorités du développement du secteur dont la manifestation plus récente est la distinction des filles lauréates aux examens de fin d'année.

La distinction des filles lauréates aux examens de fin d'année est instituée depuis les années 2000. Elle consacre les filles ayant obtenu de meilleurs résultats dans les différentes disciplines et les examens de fin de cycle secondaire et universitaire. Cette initiative récompense le mérite et encourage les filles à obtenir de meilleurs résultats scolaires.

1.2 La situation de l'éducation

Conscient du rôle essentiel de l'éducation pour le développement, le gouvernement a consenti d'importants efforts pour développer ce secteur et dans ce cadre, la promotion de la femme et sa participation au développement du pays.

Le gouvernement s'est engagé depuis 1999 dans la mise en œuvre d'une réforme du système éducatif s'inscrivant dans une politique d'amélioration de la qualité fondée entre

autres sur le prolongement de la durée de l'enseignement du premier cycle du secondaire de 3 à 4 ans.

Incluant la petite enfance ainsi que l'alphabétisation, l'opérationnalisation de la réforme et du PNDSE 2001 – 2010 été renforcée par la mise en place d'un nouvel organigramme du MEN qui consacre la création de 14 Directions Régionales de l'Education nationale DREN et de 53 inspections Départementales de l'Education Nationale IDEN

Ces mesures de gestion des deux ordres d'enseignement, le fondamental et le secondaire par des structures régionales et départementales nouvellement créées ont été accompagnées par un renforcement substantiel des capacités financières du système éducatif. Cette augmentation des ressources financières pour le système éducatif, résulte principalement de l'éligibilité de la Mauritanie à l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés PPTE

Suite aux réformes entreprises, des progrès substantiels ont été réalisés se traduisant par l'amélioration des taux de scolarisation au fondamental où l'écart de scolarisation entre garçons et filles s'est sensiblement réduit.

Au niveau du fondamental, les taux bruts d'accès et de scolarisation sont passés de 88,6% en 2001/2002 à 97% en 2005/2006, avec une réduction des écarts entre filles (TBS de 99,2%) et garçons (TBS de 94,4%). Le taux de transition effective entre le fondamental et le secondaire est passé de 54% en 2000/01 à 61% en 2004/2005. Le taux de participation des filles au secondaire est de 46% en 2004/2005 contre 43% en 2001/02. Les taux de réussite au baccalauréat restent cependant faibles, oscillant entre 12% (2003) et 19% (2006) et avec des écarts persistants entre garçons (17% en 2006) et filles (7% en 2006)

L'effectif des élèves a sensiblement augmenté au cours des cinq dernières années, passant de 465.970 élèves en 2006 au niveau du fondamental, soit un accroissement de 29% sur la période. Au niveau de l'enseignement secondaire, l'effectif des élèves a augmenté au cours de la même période de 21% (74.742 à 94.317 élèves). Pour le supérieur, les effectifs dans les enseignements nationaux et les boursiers à l'étranger sont passés de 11.159 en 2001 à 14.460 étudiants (dont 3.025 boursiers à l'étranger) en 2006. Le nombre d'apprenants, en matière d'alphabétisation est estimé à 26.750 personnes.

En dépit des progrès accomplis ces dernières années, des difficultés majeures continuent de peser sur le développement du système éducatif. Les chances d'accès au secondaire demeurent faibles et en matière de rétention, les résultats obtenus demeurent insuffisants, puisque à peine plus de la moitié d'une cohorte donnée achève le fondamental (54%), et seuls 67% des entrants en première année secondaire atteignent la troisième année.

Une enquête sur le sujet de la scolarisation des filles menée dans une des zones ciblées, le Brakna a montré que beaucoup de filles rompent avec les études au niveau de la 5^{ème} ou 6^{ème} année, et que celles qui se présentent au concours d'entrée au secondaire échouent (78% des filles en 2002) et finissent par abandonner.

A ce sujet les principales études sur les contraintes à la scolarisation des filles en Mauritanie montrent que les filles ont de grandes difficultés à poursuivre leurs études, à se maintenir dans le système éducatif et à réussir aux examens de fin d'année, pour des raisons multiples, interactives et s'expliquant par le contexte socio économique et socio culturel.

Il s'agit de :

- 1) l'extrême pauvreté des parents et des coûts d'opportunité très élevés pour la plupart des familles. Malgré l'effort consenti par l'Etat mauritanien, le financement de l'éducation reste problématique. La quasi-totalité du budget de ce secteur est en effet consacré aux salaires et l'essentiel des frais de scolarisation incombe aux populations. L'achat des fournitures et manuels, mais également la participation à la construction et à l'entretien des bâtiments scolaires sont à la charge des parents
- 2) la distance à parcourir entre les collèges situés dans les villes et le lieu de résidence. Dans un pays désertique où la densité de la population est 2,4 habitants par km², cette distance est dissuasive à la fois et pour les filles et pour les parents qui craignent pour leur sécurité
- 3) les tâches domestiques que les adolescentes doivent assumer traditionnellement, tout au long de la journée et de l'année, que ce soit dans leur famille ou chez les parents qui les accueillent en ville
- 4) les mariages et maternités précoces : une fille sur quatre est mariée dès l'âge de 12 ans, une fille sur deux dès l'âge de 14 ans et trois filles sur quatre à l'âge de 17 ans
- 5) les représentations sociales discriminatoires de l'identité et du rôle de la femme, avec pour corollaire la dévalorisation des études des filles:
- 6) les attitudes sexistes véhiculées par les contenus des programmes et des manuels scolaires renforçant les représentations traditionnelles
- 7) les comportements et commentaires des enseignants où souvent transparaissent des messages discriminatoires et désobligeants à l'égard des filles
- 8) les méthodes pédagogiques essentiellement axées sur des exposés dogmatiques, faisant appel à la mémoire plutôt qu'au raisonnement, combinées à une discipline autoritaire souvent blessante et humiliante pour la fille ;
- 9) le nombre réduit de femmes enseignantes au niveau de l'enseignement secondaire. En 1998/1999, les femmes ne représentaient que 12,7% des enseignants du 1^{er} cycle les collèges et 7,1% des enseignants du 2^{ème} cycle

Au bout du compte, les principales contraintes à la scolarisation des filles se résument à la pauvreté des parents, l'éloignement des collèges générateur d'insécurité et des frais supplémentaires, l'insalubrité des collèges, les représentations sociales discriminatoires de l'identité et du rôle de la femme, avec pour corollaire la dévalorisation des filles, le

comportement du corps enseignant, la non prise en compte des besoins des adolescents, la carence dans l'encadrement et le soutien pédagogique, les tâches domestiques et l'inadéquation des méthodes et contenus d'enseignement

2/ Analyse de la conception du projet

2.1 Présentation du projet

La Fondation des Nations Unies a été créée il ya 10 ans grâce à une donation de 1milliards de dollars faite par le riche homme d'affaires américain (USA) Ted Tuner en 1997. En 9 ans, la fondation a reçu 1milliard de US \$ supplémentaires dont 600 millions de la part du même bienfaiteur et 400 millions provenant d'autres sources : individus, entreprises, gouvernements, ONG.

Ce financement a permis entre autres, la mise en place d'un projet conjoint impliquant plusieurs agences d'exécution des Nations Unies : UNICEF, FNUAP, le PNUD, et l'OMS/ONUSIDA.

D'un montant de 1.553.474 US \$. Il est réparti entre les agences à hauteur de 495.175 pour le PNUD, 668.800, l'UNICEF, 252.000 le FNUAP et 115.000, l'OMS. A ce montant s'ajoute 500.000 US \$ au titre de la contrepartie nationale

Ce projet a également impliqué sur le plan national plusieurs ministères, à côté du MEN : Santé, Communication et Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine, ainsi que des associations notamment celle des parents d'élèves, APE, des mères éducatrices, AME et les comités villageois de gestion de l'éducation, CVGE.

Intervenant dans les Wilayas de l'Assaba, du Brakna, du Gorgol et du Guidimakha, il devra bénéficier à 28 établissements du premier cycle secondaire, des collèges totalisant 3450 filles

Le tableau ci après précise les interventions des agences impliquées sur la base des problèmes identifiées et des solutions retenues.

Tableau n°1

Problèmes identifiés	Solutions identifiées	Agences
A. Pauvreté des parents	Appui financier aux efforts des familles nécessiteuses pour la scolarisation des filles	PNUD
B. Eloignement des collèges générateur d'insécurité et de frais supplémentaires	Appui à la création et à la gestion des foyers d'accueil	UNICEF
C. Insalubrité des Collèges	Appui à l'amélioration des infrastructures des établissements d'enseignement	OMS
D. Représentations sociales discriminatoires de l'identité et du	Appui à la mobilisation sociale au niveau de chacune des régions en faveur de la	UNICEF OMS

rôle de la femme, avec pour corollaire la dévalorisation des études des filles	scolarisation des filles	FNUAP
E. Comportement du corps enseignant	Appui au renforcement des compétences des enseignants	UNICEF
F. Non prise en compte des besoins des adolescentes	Appui à l'amélioration de la vie scolaire	FNUAP OMS/ONUSIDA
G. Carence dans l'encadrement et le soutien pédagogique, Taches domestiques	Appui à l'amélioration du rendement scolaire des filles	UNICEF
H. Inadéquation des méthodes et contenus d'enseignement	Appui à la pertinence des contenus éducatifs	FNUAP

2.2 Les objectifs et stratégies

L'objectif principal du projet était de faire progresser la scolarisation des filles dans le cycle de l'enseignement secondaire et de renforcer leur autonomie en vue de leur permettre de participer au développement par le biais de l'accroissement de la demande d'éducation des filles au premier cycle secondaire et l'amélioration de la fréquentation et du rendement scolaire des filles dans ce cycle.

Les objectifs immédiats du projet pris en charge par ses différents volets sont les suivants :

- Améliorer l'état des de salubrité de 28 collèges d'enseignement secondaire par l'installation et/ou la réfection des infrastructures de base : portes, toitures, latrines en fonction de l'état des lieux
- Faciliter l'accès des filles à l'enseignement secondaire par un appui matériel pédagogique à la scolarisation des filles les plus nécessiteuses
- Faire passer de 3450 filles, l'effectif des adolescentes inscrites dans le premier cycle de l'enseignement secondaire au niveau des régions ciblées en 1999/2000 à 5000 filles à la fin du projet.
- Réduire de moitié le taux de déperdition en cours de scolarité estimé en 1999/2000 à 42 % au cours des trois années du premier cycle secondaire
- Accroître de 20% pour l'ensemble des régions ciblées, le taux initial de réussite des adolescentes aux examens de fin de premier cycle
- Renforcer l'autonomie des 5000 adolescentes des régions ciblées en les dotant de compétences essentielles pour affronter la vie dans des domaines essentiels, économie, gestion, politique, santé de la reproduction, préservation de l'environnement, NTIC pour leur mieux être et leur permettre de participer à l'amélioration de la qualité de la vie de leur famille et de leur communauté
- Elaborer sur la base des best practices et des leçons tirées à l'échelle des quatre régions ciblées, un modèle d'intervention pour l'amélioration de la scolarisation des filles généralisable à l'ensemble du pays.

2.3 Les Résultats attendus

Deux produits majeurs étaient attendus de l'exécution du projet:

- 1) Un accroissement de la demande d'éducation des filles au premier cycle du secondaire ;
- 2) L'amélioration de la fréquentation et du rendement scolaire des filles dans le cycle

Ces résultats devaient être atteints par la contribution des différents volets.

Volet A : Appui financier aux efforts des familles nécessiteuses pour la scolarisation des filles

Dans le but de favoriser l'accès des filles au secondaire, une assistance devait être apportée aux plus démunies en fournitures scolaires, livres, linge, aide aux foyers d'accueil.

Grâce à un fonds rotatif, des activités génératrices de revenus devaient être financées au profit des Associations des Mères Educatrices qui attribueront 15% des bénéfices en soutien à la scolarisation des filles, avec pour effet de contribuer à la durabilité de ce type d'appui.

Des crédits devaient être également consentis aux Associations d'élèves pour l'établissement d'un petit magasin scolaire fournitures scolaires, livres et autres, géré par les élèves eux-mêmes. Une part des bénéfices générés sera versée dans une caisse de solidarité envers les plus démunis et l'autre part sera affectée au financement d'activités récréatives et socio-éducatives au profit des jeunes de l'établissement et de la communauté. Cette possibilité de pouvoir participer à la prise en charge de leurs propres besoins devrait augmenter chez les filles leur capital de confiance en leurs capacités.

Une formation à l'exercice et à la gestion d'activités génératrices de revenus devait être dispensée aux filles et contribuer, en complément des ateliers sur les life skills qui seront réalisés à leur intention, à accroître leur autonomie.

Le PNUD en raison de son avantage comparatif dans ce domaine devait parrainer ce domaine en partenariat avec les Associations des Mères Educatrices déjà actives dans le secteur des microprojets générateurs de revenus.

Volet B : Appui à la création et à la gestion des foyers d'accueil

Afin de pallier l'obstacle de l'éloignement des collèges, et compte tenu du fait qu'il n'existe pas d'internats susceptibles d'accueillir les jeunes filles dans les villes d'implantation des collèges, le projet devait stimuler et appuyer les efforts des Comités villageois de Gestion de l'Éducation pour la création de foyers d'accueil. Ces foyers seraient dirigés de préférence par une femme, si possible du même village que les filles accueillies, en vue de sécuriser les parents.

Des mécanismes de surveillance et de suivi des adolescentes dans les foyers d'accueil devaient être arrêtés d'un commun accord avec les familles. Chaque village désignera un Comité des femmes investies de la confiance de la communauté, qui seraient chargées, à

tour de rôle, de la gestion du foyer. Cette formule tournante devrait permettre une gestion transparente tout en maintenant les adolescentes dans les foyers d'accueil de manière permanente.

La Condition féminine à travers son réseau d'Association de Mères Educatrices au niveau des départements des régions ciblées participerait à l'encadrement et à la formation des femmes directrices de foyers.

L'UNICEF devait parrainer ce volet par des dons aux foyers d'accueil en trousseaux, lits, autres matériels de maison, boîtes de pharmacie, etc.

Volet C : Appui à l'amélioration des infrastructures scolaires des établissements d'enseignement

En vue d'améliorer les infrastructures de base et de rendre les collèges plus salubres et plus accueillants, le projet devait appuyer les efforts des Comités Villageois de Gestion de l'Education (CVGE) pour la réalisation de travaux de réhabilitation des bâtisses : approvisionnement en eau (forage de puits, conduite, conservation) ; construction de latrines, installation de portes, de fenêtres, aménagement d'espaces verts, aires de jeux, etc. Ces actions viendront en prolongement des activités menées au niveau primaire dans le cadre des initiatives « Ecoles Propres, Saines et Vertes » Gouvernement/UNICEF

Ce volet devait être parrainé par l'OMS en partenariat avec le MEN. L'OMS supervise un programme de promotion de l'hygiène et de l'assainissement au niveau national et portant sur les infrastructures communautaires, en collaboration avec les Associations des Parents et les CVGE locaux.

Volet D : Appui à la mobilisation sociale au niveau de chacune des régions en faveur de la scolarisation des filles

Une campagne annuelle d'information, de mobilisation et de sensibilisation à l'adresse des parents, des leaders communautaires, des associations et groupements de femmes et de jeunes devait mettre l'accent sur l'importance de l'éducation comme facteur de promotion sociale et la nécessité de la poursuite de la scolarisation des filles au secondaire, pour faire face aux défis du monde actuel. Il devrait être fait état des dispositions qui ont été prises pour améliorer l'environnement et la qualité de vie à l'école. Cette campagne devait être menée en cours d'année scolaire et cibler en particulier les parents et les filles en fin de cycle primaire

Ce volet a été parrainé par l'UNICEF, l'OMS et le FNUAP en partenariat avec le MEN, le Ministère chargé de la Communication, et la Condition féminine. Il s'inscrit dans la continuité de l'action IEC du projet Education V financé par la Banque Mondiale.

Volet E : Appui au renforcement des compétences des enseignants

Un programme destiné à améliorer les compétences des enseignants (savoirs, savoir-etre, savoir faire) des collèges des quatre régions devait être élaboré et exécuté. Cette formation devait porter sur les méthodes interactives et de gestion de la classe et du tutorat ; sur les aspects liés aux problèmes spécifiques des filles et les comportements psychopédagogiques susceptibles de les aider. Il a été conduit en partenariat entre l'IGEN l'UNICEF et le FNUAP.

Volet F : Appui à l'amélioration de la vie scolaire

Pour que les filles se sentent bien à l'école, il faut qu'elles aient la possibilité de s'impliquer dans la vie de l'école et qu'elles se l'approprient. La stratégie retenue a consisté à favoriser la création de clubs tels que les clubs UNESCO au niveau de chaque établissement.

Ces clubs, animés et gérés par les étudiantes elles mêmes, devaient mettre en œuvre un programme d'activités répondant aux besoins et aux choix des membres du groupe dans le cadre d'activités parascolaires et périscolaires. Ces clubs devaient se regrouper au sein d'une Association des élèves dont le bureau constitué des élèves leaders assurerait la coordination de leurs activités.

Volet G : Appui à l'amélioration du rendement scolaire des filles

Pour stimuler la réussite scolaire et créer une dynamique de succès, le projet avec le concours des personnels administratifs, des enseignants et en partenariat avec les Associations des Mères Educatrices et les Associations d'élèves devait promouvoir l'organisation de cours de soutien pédagogique destinés aux filles en difficultés d'apprentissage. Ces cours de rattrapage devaient apporter aux adolescentes les moyens de combler leurs lacunes et avoir confiance en elles-mêmes

Volet H : Appui à l'amélioration des contenus éducatifs

Le Ministère de l'éducation a au cours des dernières années, développé un programme expérimental qui a produit des résultats significatifs avec l'appui du FNUAP

Ce programme met l'accent sur les sujets relatifs à la vie familiale et l'exercice responsable des fonctions parentales, aux comportements sexuels responsables et la santé de la reproduction, aux violences exercées contre les filles et les femmes, à l'égalité entre les sexes et l'équité, à l'utilisation rationnelle des ressources et la protection de l'environnement et les interrelations entre la population et le développement économique et social.

L'application de ce programme devait être étendue à l'ensemble des collèges des quatre régions. Parrainé par le FNUAP en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, ce volet devait se traduire par la révision des contenus éducatifs dispensés dans les établissements des quatre régions cibles du projet et la mise en œuvre d'un plan d'insertion des thèmes dans les programmes scolaires des régions

2.4 Le dispositif de pilotage

Le pilotage du projet devait être assuré par un dispositif comprenant un Comité national de pilotage, un Coordonnateur national du projet, un Coordonnateur au niveau du SNU, un Comité technique de programmation/ finance, des Comités régionaux et locaux de pilotage et une Direction technique.

Le Comité National de Pilotage (CNP) est présidé par le MEN. Il comprend les représentants des différentes agences intervenant dans le projet et les ministères impliqués (Santé, Communication, Condition féminine, Economie). Il approuve les programmes d'activités et examine les rapports d'exécution trimestriels et les rapports d'activités et d'exécution financière annuels.

Le Coordonnateur national du projet est désigné par le MEN. Il coordonne les aspects techniques du projet entre le MEN et les autres intervenants dont les ministères impliqués, les comités de pilotage régionaux et locaux, les sites et les agences du SNU concernés par le projet.

Le Comité technique Programmation/Finance est coprésidé par l'UNICEF pour les aspects techniques et le Chargé de Coordination pour les aspects financiers. C'est un organe consultatif qui examine les rapports financiers et les rapports d'activités et donne son avis au Comité National de Pilotage avant qu'ils ne soient transmis à l'UNFIP

Les Comités régionaux de pilotage regroupent les services déconcentrés des ministères impliqués ainsi que les Associations des parents d'élèves. Ils assurent le suivi de l'exécution du projet au niveau régional

Les comités régionaux de pilotage comprennent les autorités scolaires, les représentants des Associations des parents d'élèves et des associations d'élèves. Ils sont responsables de l'animation et du suivi au niveau des établissements.

L'Agent administratif (AA) est chargé de coordonner les opérations administratives et financières du projet. L'AA délègue la gestion administrative et financière à chacune des agences qui exécute ses activités en liaison avec la partie nationale. Le suivi technique du projet est coordonné par l'UNICEF, Agence de Coordination technique du projet.

La Direction technique est assurée par l'Agence de coordination technique (ACT) : UNICEF et la Chargée de Coordination. L'ACT veille sur la cohérence de l'ensemble du projet ainsi qu'à son évaluation vis-à-vis de UNF/UNFIP

3/. Analyse de l'opportunité, de la pertinence et de la cohérence du projet

Tel que formulé, l'objectif principal du projet est « faire progresser la scolarisation des filles dans le cycle de l'enseignement secondaire et de renforcer leur autonomie en vue de leur permettre de participer au développement par le biais de l'accroissement de la demande d'éducation des filles au premier cycle secondaire et l'amélioration de la fréquentation et du rendement scolaire des filles dans ce cycle. » induit deux observations.

Il est réaliste dans sa dimension de progrès de la scolarisation en encourageant la demande et en améliorant le rendement scolaire des filles, ce qui du reste est cohérent avec les produits attendus (accroissement de la demande ; amélioration de la fréquentation et du rendement)

Cette dimension est d'autant plus réaliste qu'elle bénéficie de moyens mobilisés par 5 agences du SNU et couvre 4 wilayas. Les fonds mobilisés devraient permettre l'atteinte de cet objectif

Par contre l'autonomie des filles et leur participation au développement communautaire relève d'un impact qui s'inscrit dans la durée. Le projet pourrait tout au plus contribuer à en poser les prémisses, mais il paraît ambitieux d'en faire un acquis qui en bonne logique échappe au champ de la présente évaluation à moins d'un suivi des groupes de filles ayant bénéficié des activités du projet.

Les stratégies proposées

Prises séparément, chacune des stratégies proposées qui correspond dans le document du projet à un ou plusieurs domaines d'intervention, constitue une réponse appropriée aux problèmes identifiés.

A l'analyse, on peut les regrouper en 2 eux familles de stratégies relatives :

- . L'une à l'amélioration des apprentissages (rendement scolaire, compétences des enseignants et les contenus éducatifs)
- . L'autre à l'amélioration de l'environnement scolaire (infrastructures, clubs scolaires, foyers d'accueil, AGR)

Si chaque famille de stratégies présente une cohérence interne, l'absence de liens explicites dans la mise en œuvre entre les familles de stratégie, nuit à la cohérence globale des interventions

Cette absence de liens explicites due par ailleurs à la multiplicité des intervenants qui devient dans ce cadre une contrainte, entraîne une dispersion des appuis qui s'adresse à des publics cibles diversifiés

Il s'y ajoute que le projet a fait l'économie d'une réflexion sur la pertinence ou la faisabilité ou non de telle ou telle stratégie. C'est notamment le cas des foyers d'accueil et les AGR qui n'ont pas suffisamment intégré la dimension culturelle et le niveau de pauvreté des populations concernées. Un bon plaidoyer assorti d'une sensibilisation des parents d'élèves et des responsables communaux donne de bons résultats à l'exemple de Maghtalajar, Bababe et Kankossa où les foyers d'accueil ont été des exemples de réussite.

La situation décrite précédemment s'explique aussi par la faiblesse des synergies entre agences et l'insuffisante implication de la société civile.

Malgré ces limites, les objectifs et stratégies du projet s'inscrivent dans les priorités nationales en matière d'éducation en général et de solarisation des filles en particulier (stratégie de promotion féminine, PNDSE, CLSP et OMD)

4/ Analyse de la mise en œuvre du projet

4.1. Résultats clés et progrès obtenus

4.1.1 Résultats quantitatifs

A l'examen on observe des objectifs quantitatifs réussis repérables au niveau des effectifs des filles dans le secondaire dans les régions ciblées. Il y a des progrès incontestables ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci après. Il y a une augmentation des effectifs féminins de 31% durant cette période contre 22% pour les garçons. Le nombre de filles passe de 34.402 à 44.258 alors que celui de garçons augmente de 45.273 à 52.836.

Cependant la parité n'est pas encore atteinte. Elle passe de 40,22% à 41,74% et reste inférieure à la moyenne nationale (45,58%) en raison de la faiblesse des résultats du Guidimakha qui régresse de 28,36 à 26,23%

Tableau n°2

Année scolaire	2001-2002				2005-2006			
	Garçons	Filles	Total	%Filles	Garçons	Filles	Total	%Filles
Assaba	1.484	1.041	2.523	41,23	2.058	1.815	3.873	46,86
Gorgol	1.742	1.081	2.823	38,29	2.004	1.505	3.512	42,85
Brakna	2. 222	1.391	3.619	38,60	2.314	1.823	4.137	44,07
Guidimakha	1.076	426	1.502	28,38	1.589	565	2.154	26,23
Total 4	6.524	4.369	10.893	40,22	7.968	5.708	13.676	41,74
Hodh Chargui	1.524	1.117	2.641	42,29	1.671	1.523	3.194	47,68
Mauritanie	45.276	34.402	79.675	43,18	52.838	44.258	97.094	45,58

Par rapport aux objectifs du projet

Tableau n° 3

	Année 01	Objectif initial	Résultat visé	Année 06	Résultat atteint
1. Effectifs	3.540	+ 69%	6000	5.708	+ 61%
2. Déperdition	53,72%	- 50%	28,86%	43,75%	-24%
3. Réussite	50,86%	+20%	61,03%	79,47%	+ 56,25%

Le tableau ci-dessus illustre le niveau d'atteinte des objectifs du projet. Il met en évidence l'accroissement des effectifs sur la période considérée et les progrès en matière de réussite en fin de cycle. Le taux de déperdition reste encore élevé. Autrement dit les filles ont été d'avantage scolarisées mais ne restent pas plus longtemps dans le système. Pour celles qui atteignent la fin du 1^{er} cycle secondaire, les résultats à l'examen se sont améliorés de plus de 20%

4.1.2. Contribution des différents volets à l'atteinte des résultats

Volet A Appui financier aux efforts des familles nécessiteuses pour la scolarisation des filles

Le volet A constitue l'aspect du projet qui a eu le plus de difficultés à démarrer. L'approche adoptée pour ce volet s'appuie sur l'avantage comparatif du PNUD pour les micro crédits et celui de l'UNICEF pour les AGR et l'implication des AME et des AE.

A l'examen, il repose sur l'hypothèse selon laquelle une action sur les coûts d'opportunité à travers le micro crédit par l'organisation d'activités génératrices de revenus permet de desserrer la contrainte économique et l'utilisation des revenus supplémentaires pour la scolarisation.

A ce sujet, 6 premières expériences ont été menées dont une par Moughataa : Boghé, Djonaba, Kankossa, Ouled Yengé, Selibaby et M'Bout, avec la mise en place d'associations AGR autogérées et un suivi assuré par le bureau du PNUD à partir de Nouakchott.

Malgré ces initiatives et les crédits disponibles, le financement des AGR en faveur des associations de mères éducatrices (AME) n'a pas donné les résultats escomptés à une exception près celle du Brakna.

A ce sujet, un rapport signale que « partout les AME n'ont plus eu aucune activité depuis leurs premiers jours (création en 2.000) et ont été complètement oubliées comme structures »

Parmi les activités génératrices de revenus il faut souligner l'expérience des magasins scolaires. Cette initiative vise à permettre aux élèves l'accès aux fournitures scolaires à prix réduit dans le cadre d'un 'magasin' géré par les élèves, un animateur du club scolaire responsable du magasin.

Une dotation initiale est accordée par le projet UNF aux établissements concernés : cahiers, classeurs, crayons, stylos 'bic', boîtes de couleur, boîtes de géométrie, chemises plastifiées et sous chemises, classeurs. Ces fournitures sont destinées à la vente à prix réduit aux élèves, généralement avec 50 % de réduction par rapport aux prix du marché local.

Ainsi, 16 requêtes ont été attribuées pour l'ouverture de magasins scolaires dont la gestion est confiée aux clubs scolaires. Par ailleurs 12000 élèves ont eu accès aux fournitures scolaires.

En l'absence d'un bilan exploitable, il est difficile de tirer des enseignements sur l'importance de cette initiative et ses retombées sur le plan scolaire ou financier.

Volet B : Appui à la création et à la gestion des foyers d'accueil

Ce volet a pris en compte une contrainte réelle qui est celle d'une population dispersée et pauvre dans les régions concernées, et d'un nombre d'établissements secondaire réduit.

Il devait permettre d'offrir, en l'absence d'internats des conditions minimales de séjour, aux adolescentes dans les villes d'implantation des collègues.

Il a connu des retards considérables dans son exécution dus à son caractère novateur et le manque de précision des actions à mener dans le document initial du projet ce qui a provoqué des compréhensions hétérogènes du concept « foyers d'accueil » d'une part et d'autre part à l'absence d'un encrage institutionnel.

La solution préconisée de « foyers d'accueil » n'a pas rencontré l'approbation des populations A ce sujet, une mission effectuée en 2002 Med Vall, P.6 devait signaler : « partout, nous avons rencontré les mêmes réserves portant non pas sur l'idée jugée pertinente, mais sur les modalités mal comprises, la problématique de la prise en charge de la nourriture, le nombre de foyers jugés insuffisant... »

Les réticences des familles à envoyer leurs filles dans les foyers d'accueil s'expliquent principalement par la hantise des parents de perdre leur contrôle devant les tentations de la ville. Il s'y ajoute leur non participation aux travaux ménagers et les coûts supplémentaires pour la famille.

Malgré les efforts déployés par l'UNICEF de formation des gestionnaires des foyers d'accueil de sensibilisation des régions concernées et d'équipement des foyers, l'approche adoptée n'a pas donné des résultats, à l'exception toutefois de Maghtaljaar, de Bababe et surtout de Kankossa.

L'expérience de Kankossa mérite d'être soulignée en raison de son exemplarité. A Kankossa, le maire d'une commune avoisinante, celle de Male a ouvert un foyer qui accueille une trentaine d'élèves. Encadrés par la mère d'un élève qui est remplacée tous les 3 mois assistée par deux employés, ces élèves ont été pris en charge dans un foyer d'accueil. La capacité d'accueil de ce foyer a été portée à 40 élèves après le passage de la mission. Kankossa a fait la preuve que l'implication des autorités communales devrait contribuer à la réussite des foyers d'accueil.

Devant les résultats limités des foyers d'accueil, les moyens financiers destinés au volet B ont été réorientés vers le volet A pour développer des activités génératrices de revenus tel que le transport

Ainsi les fonds du volet B ont été réalloués assurer le transport des élèves par la mise en place d'une pirogue à Kankossa, des charrettes à M'bout, un restaurant à Boghé et un bus à Aleg en plus de six magasins scolaire (Ould Yengé, Sélibaby, Boghé, Kankossa, Djonaba et M'Bout)

Dans ce cadre 14 bus dont 10 au Brakna et 4 en Assaba ont été mis en activité. Après 3 mois de fonctionnement, les 14 bus ont transporté 900 filles et ont été autorisés à assurer le transport d'autres usagers.

L'activité Minibus s'est révélée une solution culturellement plus appropriée qui a reçu l'adhésion des populations. Avec le Minibus, les membres de la communauté se sont rendus compte que la fréquentation scolaire des filles s'est améliorée par rapport au temps où il n'y en avait pas. Le Minibus permet la fréquentation scolaire et sécurise les parents dont les enfants peuvent regagner le domicile après les cours. Il offre à la fois la scolarité et la sécurité aux familles.

L'activité Minibus constitue une réponse aux difficultés de déplacement des zones concernées par le projet où les moyens de transports sont limités. Elle permet par ailleurs de générer des ressources pour la communauté destinées à l'amélioration des équipements scolaires. Elle sensibilise enfin la communauté sur l'importance de l'éducation secondaire des filles.

Sa généralisation devra cependant intégrer la dimension de l'entretien des véhicules que les ressources générées par l'activité transport ne peuvent prendre en charge.

Volet C : Appui à l'amélioration des infrastructures scolaires des établissements d'enseignement

Ce volet s'appuie sur l'expérience de l'UNICEF et de l'OMS au niveau de l'enseignement fondamental. Il repose sur l'idée qu'une école accueillante pour les enfants accroît la fréquentation scolaire

La programmation initiale a été respectée dans son ensemble. Ce volet a été entièrement exécuté en collaboration avec la DPA.

Le projet a contribué à l'amélioration des infrastructures des collèges concernés par la réfection des bâtiments, l'établissement de clôtures, la construction de latrines, l'équipement en tables bancs et la réalisation de jardins.

Selon le rapport EPT/UNDAF, dans le domaine des infrastructures, la réhabilitation de 16 salles de classes a permis à 1000 élèves de suivre des cours dans de meilleures conditions. L'accès de 10 000 élèves à l'eau potable, la construction de 120 latrines séparées filles/garçons et la construction d'un mur de 370 mètres autour du lycée de Ould Yéngé ont joué un rôle important dans l'amélioration de la rétention (OMS)

A ce sujet, d'après les entretiens avec les chefs d'établissements, il a été confié à la mission que la présence de latrines a dans certains cas amélioré la fréquentation scolaire des filles. Il avait été observé dans certaines localités l'absentéisme des filles qui quittaient l'école avant la descente pour le domicile et y restaient. Avec l'installation des latrines ce phénomène a eu tendance à se réduire.

Cependant pour garantir la pérennité de ces infrastructures, il est souhaitable que leur construction et leur réhabilitation prennent en compte les contextes locaux. Par ailleurs, une bonne gestion et maintenance pourraient garantir une meilleure durabilité des

infrastructures dans tous les sites. Les intempéries et la mauvaise utilisation des robinets notamment les ont dégradées. Des réfections ainsi que des activités de sensibilisation pour une utilisation adéquate du matériel et des comités de gestion fonctionnels sont souhaitables. Dans ce cadre on pensera aux problèmes d'hygiène à travers la disponibilité de l'eau et du savon.

Volet D : Appui à la mobilisation sociale au niveau de chacune des régions en faveur de la scolarisation des filles

La mobilisation sociale a fait l'objet de plusieurs activités de sensibilisation auprès des partenaires gouvernementaux, des communautés et des leaders religieux sur les objectifs du projet et sur l'importance de la scolarisation des filles et la création d'un réseau d'hommes de religion et de leaders d'opinion engagés dans la scolarisation des filles. Ces activités ont également permis de sensibiliser les parents, les enseignants autour des enjeux de la scolarisation des filles. C'est notamment le cas à Kankossa, Ould Yengé, Selibaby et Djonaba.

Volet E : Appui au renforcement des compétences des enseignants

Ce volet visait l'accroissement des compétences des professeurs concernés en matière de savoir, de savoir faire et de savoir être. Il s'agit de cultiver chez les enseignants des attitudes positives vis-à-vis de l'égalité des sexes et de l'équité et partant de favoriser l'établissement de nouveaux rapports entre enseignants et élèves fondés sur le respect humain.

A la poursuite de cet objectif, le projet a défini 6 axes d'intervention :

- Enquêtes sur le comportement des enseignants à l'égard des filles dans établissements cibles,
- Identification et sélection des enseignants-encadreurs (avec une bonne dose de femmes),
- Organisation d'ateliers et de séminaires spécifiques à l'intention des enseignants-encadreurs,
- Formation aux compétences psychosociales,
- Elaboration de matériels didactiques (guides et fiches pédagogiques),
- Constitution d'un réseau d'enseignants regroupant toutes associations impliquées dans la promotion de l'éducation des filles (Association des Mères Educatrices, l'Association des Parents d'élèves) pour pérenniser la démarche.

Ce volet connaîtra un blocage à la suite de la réalisation de l'enquête sur le comportement des professeurs à l'égard des filles à cause d'un désaccord entre les parties prenantes, l'UNICEF et l'IGEST, portant sur l'appréciation des termes de référence de l'enquête. Les données collectées n'ont pas été exploitées.

Volet F : Appui à l'amélioration de la vie scolaire

Ce volet comportait deux aspects ; Animation de la vie scolaire par des interventions associatives et information et sensibilisation à la santé de la reproduction SR par les filles-pairs.

La plupart des activités de base de ce volet ont été réalisées : enquêtes sur les centres d'intérêt des adolescentes, mise en place et équipement de 26 clubs scolaires, formation des responsables des clubs et des filles relais, élaboration de supports et de matériels didactiques sur la SR.

Différentes activités d'animation et de sensibilisation ont été menées sur des thèmes de santé de la Reproduction, genre et mutilations génitales.

La mise en place des associations de jeunes dans les clubs EMP a été une réussite. On comptait au total 31 clubs EMP en 2003, 33 en 2004, 38 en 2006 , les plus fonctionnels étant ceux d'Aleg, Boghé, Djonaba, Kaédi, Monguel, Lexeiba, Djéol, Djajbeny, M'bout, Sélibaby, Ould Yéngé, Kiffa, Barkéol, Boumdeid, Guerrou, Legrane et Kankossa.

On observe des différences d'un club à un autre, les plus actifs bénéficiant d'appui additionnel dans le cadre de jumelages avec des institutions étrangères à l'exemple du club de Kaédi qui bénéficie d'une coopération avec la région française du Centre (Orléans). Le club de Kaédi dispose d'une bonne bibliothèque scolaire, de nouveaux équipements informatiques et d'un raccordement à Internet. On citera également le club Okba Ibn Nafaa de Kiffa qui bénéficie d'un centre d'écoute financé par le FNUAP.

Par ailleurs Il s'est développé un fort engouement pour les Clubs qui se sont enrichis d'organes de liaison info club et depuis peu infojeunes

S'agissant de l'éducation par les pairs, l'approche retenue consistait à assurer à des élèves leaders une formation en gestion et animation de la vie étudiante et en santé sexuelle et la santé de la reproduction, les MST y compris le SIDA, les techniques d'animation de groupe et les techniques de communication. Cette formation devait les habiliter à intervenir auprès de leurs condisciples comme peers educators

Ainsi pour chaque site, 10 à 12 filles identifiées ont bénéficié d'une formation spécifique d'une durée de sept jours. En juin 2004 : 96 filles relais ont été formées dans les site d'Aleg, Aghchorguit, Cheggar, Magta lahjar, Sangrava, Kiffa, Guerrou et Aghora. En novembre 2006 106 filles ont été formées sur les site de Bababé, M'bagne, Baghodine, Sarandougou, Barkéol, Guerrou et Lagrane.

Malheureusement, d'après le rapport UNDAF 2005, il n'y a pas eu d'activités pour la démultiplication de la formation reçue ni pour la conduite d'actions de sensibilisation auprès des pairs

Volet G : Appui à l'amélioration du rendement scolaire des filles

Ce volet a bien démarré avec des collectes de données sur les résultats scolaires. Malheureusement des désaccords entre les parties prenantes (UNICEF et IGEST) n'ont pas permis de mobiliser le financement nécessaire à l'analyse des données. Aussi, les cours de rattrapage n'ont pas été mis en place

Volet H : Appui à l'amélioration des contenus éducatifs

Les activités prévues dans ce volet ont été réalisées dont l'élaboration des programmes d'éducation des adolescentes et le guide du professeur dans 6 disciplines Arabe, IMCR, Français, Géographie, Sciences naturelles, Mathématiques, la formation des professeurs et l'enseignement des nouveaux programmes dans 12 établissements.

Dans ce cadre, de nouveaux contenus éducatifs ont été élaborés par l'Inspection Générale de l'Education nationale avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

Les disciplines concernées sont l'Instruction religieuse le Français, la Géographie, les Mathématiques et les Sciences naturelles. Un guide du professeur a été élaboré pour chaque discipline. Le guide précise les domaines ou le cadre de référence conceptuel des contenus, l'analyse de la pertinence des domaines par rapport aux programmes, enfin la sélection et l'intégration des contenus relatifs à l'éducation des adolescentes

Ainsi ont été retenus sept domaines ou cadres de référence conceptuel des contenus traitant de la vie familiale et l'exercice des fonctions parentales, des comportements sexuels et la santé de la reproduction, des violences contre les filles et les femmes, de l'égalité entre les sexes et l'équité, de l'utilisation des ressources et l'environnement, des interrelations entre population et développement économique et social, enfin des compétences de vie courantes

Pour chaque domaine, des thèmes ont été identifiés, soit au total 35 thèmes dont :

- 6 pour la vie familiale,
- 4 pour les comportements sexuels et la santé de la reproduction,
- 3 pour les violences exercées contre les filles et les femmes
- 3 pour l'égalité entre les sexes et équité
- 5 pour l'utilisation des ressources et l'environnement
- 4 pour population, environnement et développement économique et social
- 10 pour les compétences de vie courante

L'analyse comparée des thèmes avec les programmes en vigueur ayant montré que les disciplines enseignées pouvaient en être des véhicules, des fiches ont été établies précisant chacune, le problème traité, les leçons d'intégration, les comportements souhaités les compétences ou contenus à développer, les indications méthodologiques, les sources documentaires et les activités de soutien.

600 professeurs du 1^{er} cycle secondaire ont été formés dans les disciplines objet de nouveaux curricula, de décembre 2003 à mai 2004. Ces professeurs ont formé de 2002 à 2003, 1200 élèves, de 2003 à 2004, 6000 élèves et de 2004 à 2005, 6000 élèves soit 13 200 élèves de 2002 à 2005. Le suivi des professeurs a été assuré par l'IGEN en raison de deux missions par an.

En conclusion, l'examen du niveau de réalisation des activités inscrites dans les différents volets permet d'observer que :

- le volet B, appui à la création et à la gestion des foyers d'accueil, le volet E, appui au renforcement des compétences des enseignants et le volet G appui à l'amélioration du rendement des filles n'ont presque pas connu de mise en œuvre. Les volets B et G concernant les conditions dans lesquelles se consolident les apprentissages en dehors de la classe, leur faible niveau de réalisation expliquent l'importance de déperditions scolaires.
- la contribution du FNUAP qui a conduit la mise en œuvre des Volets D, F, H a été appréciable à l'atteinte des objectifs du projet. Il en est de même de l'OMS qui dans une moindre mesure a permis dans le cadre du volet C, d'améliorer les infrastructures scolaires.
- l'action conjointe du PNUD et de l'UNICEF envers les familles nécessiteuses, dans le volet A, a amélioré l'accès aux fournitures scolaires et la fréquentation scolaire par le biais du transport qui s'est révélé être un des acquis les plus visibles du projet et dont l'activité n'était pas programmée au démarrage du projet

4.1.3 Contraintes de mise en œuvre

Le projet a été confronté principalement à des contraintes de coordination liées à la multiplicité des partenaires tant du côté des agences du système des Nations Unies que de la partie nationale qu'il s'agisse des structures ministérielles concernées que des structures associatives impliquées telles que les AME, les CVGE .

Le dispositif de pilotage mis en place s'est révélé lourd et n'a pas toujours fonctionné en raison de sa complexité. Ainsi le Comité national de pilotage s'est réuni une seule fois. Le Comité technique programmation et finances s'est réuni à la demande des membres agences nationales d'exécution

Il a fallu l'intervention du Représentant résident du SNU pour améliorer la coordination entre les représentants des agences du SNU et les représentants des départements nationaux

Un déficit de collaboration entre la Coordination nationale et la Coordination du SNU n'a pas favorisé le pilotage du projet.

A ce déficit de collaboration entre les deux coordinations s'ajoutent les difficultés auxquelles étaient confrontés les agences d'exécution en termes de leadership et de moyens d'action.

Les agences d'exécution ont été handicapées par la faiblesse de leurs capacités techniques et la diversité des procédures des agences du SNU qui devait par la suite être surmontée par une mise en place de procédures communes pour le projet. Le FNUAP et le PNUD se sont engagés, à l'exemple de l'UNICEF et de l'OMS, dans la gestion dite Exécution Directe/DEX

Par ailleurs, les comités régionaux et locaux de pilotage n'ont pas assumé leur rôle de suivi ni au niveau régional qu'à celui des établissements, des activités du projet.

Ces différentes contraintes expliquent le retard dans l'appropriation du projet par les agences nationales d'exécution et les populations bénéficiaires

En définitive, le caractère novateur du projet et l'approche intégrée ont été ses principaux obstacles.

4.1.4 Impact sur les populations bénéficiaires

Cet aspect a été traité par le consultant national à travers des enquêtes de terrain auprès des professeurs et des entretiens avec les responsables des établissements d'enseignement secondaire et les membres des comités de gestion rencontrés. Il est annexé à ce rapport final. Dans son économie, il apparaît que l'analyse de l'impact aura été limitée par certains facteurs.

L'enquête a été menée en 2007 alors que le projet a été clôturé en 2006. En raison de leur mobilité, seulement 10% des professeurs, ont été concernés par les activités du projet. Il s'y ajoute la non prise en compte de sites témoins qui n'a pas permis de conduire une analyse comparée et une conjoncture de l'élection présidentielle qui n'a pas facilité la mobilisation de professeurs et des directeurs d'établissement.

Il résulte de ce qui précède que la plupart des professeurs n'ont pas été associés aux activités du projet et principalement aux actions de formation. Ils ont cependant une bonne connaissance des contraintes à la scolarisation des jeunes filles qui se résume aux mariages précoces et aux travaux ménagers.

Les professeurs interrogés proposent les mêmes solutions que les concepteurs du projet, pour lever ces contraintes dont la sensibilisation des communautés, l'appui aux apprentissages des filles en difficultés.

Cette claire conscience de la problématique de la scolarisation des filles n'a pas eu d'influence sur les relations avec les adolescentes qui selon eux n'a pas changé. Autrement dit les professeurs ne réalisent pas qu'ils constituent une partie du problème et qu'ils peuvent de par leurs comportements et attitudes contribuer à lever ce contraintes.

Les élèves interrogés ont également une bonne perception des principales contraintes à la scolarisation des jeunes filles, des solutions y relatives. Parmi celles-ci, il faut souligner l'importance accordée à la possibilité de mieux soigner les enfants qui représente plus des 2/3 des réponses positives formulées par les adolescentes. Ce type de réponse met en évidence la relation qu'elles établissent entre la scolarisation de la fille et l'amélioration de la santé.

On observe par ailleurs que les élèves ont une bonne appropriation de comportements positifs de prévention des maladies par l'utilisation du moustiquaire, l'eau potable et aussi et surtout des thématiques liées à la santé de la reproduction, notamment des maladies sexuellement transmissibles.

Il y a en outre un désir manifeste d'autonomie auprès des adolescentes repérable à l'âge du mariage souhaité qui est plus tardif, le nombre d'enfants voulus qui est de plus en plus réduit et le choix de devenir plus tard un cadre supérieur pour la grande majorité.

Ce désir d'autonomie n'a pas été accompagné dans le cadre du projet par une appropriation de compétences en matière de gestion, d'environnement et de maîtrise des NTIC, ce qui en limite l'impact.

5. Analyse de l'exécution financière

Tableau n°4 : Récapitulatif de l'utilisation des fonds (§ US)

§ US	PNUD	UNICEF	UNFPA	OMS
Total prévu	495 175	6888 800	252 000	115 000
Total reçu	495 175	688 800	252 000	115 000
Taux d'exécution (%)	99,99	99,99	99,99	99,99

L'exécution financière est presque de 100% Ce taux s'explique par les deux extensions dont le projet a bénéficié sans mobilisation additionnelle de fonds. A mi parcours, ce taux était de 30% traduisant le retard d'appropriation du projet ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci après :

Tableau n° 5 : Utilisation annuelle des fonds par les agences (§ US)

Agences	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total	%
UNICEF	20.192	52.932	98.282	182.282	335012	0	668.800	44
PNUD	22.101	45.251	72.834	62.901	234.879	59.207	495.175	31,8
OMS	57.225	7.156	2.888	41.753	26.746	0	115.500	7,4
FNUAP	3.725	85.732	25.815	88.146	48 .52	0	252.000	16,2
Total	103.344	176.759	194.044	374.902	645.219	59.207	1.553.474	100

On observe que l'UNICEF et le PNUD mobilisent les 75% du financement et que l'OMS était dès la première année d'exécution à 50% d'exécution financière (57.225 sur 115.500 traduisant son avance sur les autres agences.

L'évaluation de la contrepartie nationale n'a pas été possible faute de données sur son utilisation.

Conclusion et recommandations

Le projet « Eduquer les adolescentes pour soutenir le développement des communautés » est une bonne initiative. Elle s'appuie sur une perception pertinente des besoins des communautés en matière de scolarisation des adolescents.

A l'exception des foyers d'accueil, du renforcement des compétences des enseignants et des cours de soutien qui n'ont été exécutés que partiellement, les activités qui y étaient identifiées ont été réalisées à des degrés variables.

Les objectifs quantitatifs en matière d'accroissement des effectifs des adolescentes et de réussite aux examens de fin de cycle ont été atteints même si la rétention des jeunes filles ne s'est pas sensiblement améliorée. Le taux de rétention des filles est en 2006 de 43,75% pour un résultat attendu de 28,86%.

Ces résultats ne se sont pas traduits par une autonomisation des filles et encore moins leur implication contributive dans le développement des communautés, tout au plus, ils en ont amorcé le processus.

Le projet a été handicapé par le dispositif de pilotage et les modalités de sa mise en œuvre.

Ce handicap s'est situé principalement dans les difficultés de collaboration entre la coordination du SNU et la coordination nationale et les conflits de leadership entre les agences intervenant dans le projet. Ces difficultés de nature institutionnelle résultent principalement d'une incompréhension du rôle de la coordination dans le dispositif de pilotage et de la flexibilité entre agences dans la mise en œuvre de certaines activités à l'exemple de l'introduction des life skills que l'UNICEF devait réaliser et qui en définitive a été prise en charge par le FNUAP

Nonobstant ces contraintes de mise en œuvre, certains volets ont donné des résultats appréciables dont le transport, l'appui aux infrastructures scolaires des établissements d'enseignement, l'appui à l'amélioration de la vie scolaire et l'appui à l'amélioration des contenus éducatifs.

Malgré le niveau relatif d'appropriation des objectifs du projet, il y a une connaissance appréciable des contraintes à la scolarisation des adolescentes et des solutions y relatives et des acquis certains en matière de santé primaire et de santé de la reproduction.

Ces résultats justifient la pertinence du projet qui aurait pu donner de meilleurs résultats si le dispositif de pilotage était amélioré, les synergies entre intervenants, garantie et les contraintes culturelles suffisamment prises en compte.

Quelques enseignements peuvent être tirés de cette évaluation :

Pour réussir ce genre de projet :

- L'analyse de situation devrait s'appuyer sur des études plus approfondies et mieux ciblées des contextes socioculturels.
- Le choix des solutions devra être partagée avec les communautés pour qu'elles soient appropriées. A ce sujet, il serait opportun de regrouper les représentants des communautés (AP, Association des élèves, AME, CVGE, les clubs scolaires) dans une structure de concertation qui pourrait être le comité régional de pilotage pour identifier avec elles, des solutions aux problèmes rencontrés.
- *Il y a une capacité endogène de formulation de solutions qui à notre avis n'a pas été suffisamment explorée tout comme l'implication des chefs de communes avoisinantes à l'exemple réussie de Male. Les foyers d'accueil et les cours de rattrapage pourraient trouver dans ce type d'approche une solution à la mesure des solidarités familiales et villageoises encore présentes dans la société mauritanienne*

A ce sujet, des comités régionaux et locaux regroupant tous les acteurs concernés par le projet ont été mis en place et formés dans le cadre du projet. Une approche participative et de diagnostic de situation spécifique avait conduit à des plans d'action locaux et régionaux. Malheureusement, le suivi des activités retenues dans ces plans d'action n'a pas eu lieu.

- Le pilotage du projet est une variable essentielle pour sa réussite. Dans le cas présent, la double tutelle SNU, partie nationale est à maintenir. Cependant, la coordination du SNU devrait venir en appui à la coordination nationale et non se substituer à elle ou se mettre en position de conflit.
- C'est à la partie nationale qu'incombe principalement la coordination des interventions. Cela suppose qu'elle en ait les capacités, ce qui n'est pas le cas. Pour y pallier, il faudrait renforcer ses capacités et/ou l'appuyer par une expertise. Sans doute un effort d'harmonisation des procédures des agences du SNU intervenant dans le projet y aiderait.
- L'appui en infrastructures scolaires devra s'accompagner d'une stratégie de maintenance pour en assurer la durabilité
-
- L'activité club scolaire peut donner des résultats positifs si elle est soutenue. Les moyens nécessaires à ce soutien sont modiques. C'est une activité qui devrait être encouragée

- Les appuis à la scolarisation des filles que ce soit en termes de bourses, de fournitures scolaires ou de transport scolaire permettent de lever les contraintes à la scolarisation des filles.
- Il y a une évolution des facteurs socioculturels qui va se traduire par un desserrement de la contrainte culturelle perceptible aux anticipations des adolescentes en matière d'insertion professionnelle, de l'âge plus tardif du mariage et de la taille réduite de la famille projetée. Des éléments de mutations sociales en œuvre dans la société mauritanienne apparaissent ainsi dans le cadre de cette évaluation.

En termes de recommandations

Ces enseignements permettent de recommander :

D'impliquer d'avantage les communautés à la base dans la recherche de solutions et la conception de projets d'appui

D'impliquer les communes et les ONG locales dans la maintenance des infrastructures scolaires

De généraliser sur la base de l'expérience capitalisée, l'activité des clubs scolaires

De consolider l'appui en fournitures scolaires

D'envisager dans une même réflexion le traitement du problème de l'hébergement, de la restauration et du transport. Ce problème se pose différemment selon le rythme scolaire (journée continue ou non), et selon le milieu urbain ou rural. Les solutions à retenir varient selon le rythme scolaire et le milieu. Ces questions sont au cœur de la demande des communautés en matière d'éducation

De pérenniser les acquis capitalisés, élargir le projet en plus des quatre régions ciblées au Hodh el Chargui et couvrir au delà des chefs lieux, l'ensemble de la Moughataa. Dans ce cadre on envisagera une action de collecte et de traitement des informations produites par les différentes études et projets relatifs à la problématique de la scolarisation des filles. Cette revue documentaire pourra être mise à profit pour les interventions futures relatives à cette thématique.

D'inscrire cette action dans le cadre des CPAP des agences du SNU qui se sont approprié les objectifs du projet. En effet, les actions programmées par les agences dans le cadre de l'UNDAF concourent en termes de résultat stratégique à permettre à tous les enfants mauritaniens d'achever une éducation de base de qualité.

Ce résultat stratégique Effet 2 de l'UNDAF serait réalisé à travers 3 produits ou extrants, l'amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles, les Mahadras et les classes d'alphabétisation, la création de conditions pour que les filles accèdent et achèvent le premier cycle du secondaire et la création de conditions d'apprentissage pour une

meilleure prise en charge des enfants dans les garderies communautaires, les écoles, les Mahadras et les établissements du secondaire.

Les CPAP des agences du SNU offrent des opportunités pour la replicabilité du projet conjoint sur une plus vaste échelle, en matière de renforcement de qualification des enseignants, des infrastructures scolaires, de développement des AGR de transport et de clubs hygiène, santé et Environnement.

Ces opportunités pourraient être saisies par le projet qui pourrait reconsidérer l'objectif de l'autonomie des adolescentes. Une approche possible de la question est de cibler également des adolescentes ayant quitté le collège et justifiant d'un niveau d'études de 3^{ème} année secondaire au moins. Ces adolescentes pourraient bénéficier d'une formation en CVC et apporter un appui aux différents comités de gestion des AGR. Cette approche présente l'avantage d'offrir une seconde chance à des exclues du système scolaire et pourrait avoir des effets induits sur la qualité de leur vie et celle de leur famille.